

ÉPINAL Equipements sportifs

La nouvelle Colombière se dessine

Site communautaire dédié au football mais aussi à l'athlétisme, le stade de la Colombière vient d'entamer une cure de jouvence qui devrait durer trois ans et coûter près de 3 millions d'euros au total.

Pour beaucoup, la Colombière est synonyme de football. Certes, mais le complexe sportif désormais de compétence communautaire est aussi largement dédié à l'athlétisme.

Depuis plusieurs années déjà, la CAE (communauté d'agglomération d'Épinal) cherchait une solution pour les quelque 1 300 licenciés de l'AVEC (Athletic Vosges

Entente Club). Un club d'audience départementale évoluant en N1B (soit le 3^e niveau national) qui ne pouvait plus organiser de compétitions à la maison, ne disposant que d'infrastructures aux normes ayant un demi-siècle d'âge.

« La CAE a initié une réflexion quant à la création d'un stade d'athlétisme aux normes nationales. Suite à une étude de faisabilité étudiant différentes options et après concertation avec les usagers, il a finalement été préconisé d'adapter le site de la Colombière » résume le président Michel Heinrich.

En trois phases

Un doux euphémisme, sachant que le projet global de renaissance du site de la Colombière est estimé à 2 959 000 €. Avec, heureusement, un taux de subventionnement attendu à hauteur de 70 %.

C'est donc du lourd. La première étape qui vient d'être lancée par l'entreprise de Denis Héég en donne un aperçu. En quelques jours, le terrain d'honneur a été « soulagé » de plus de 5 000 tonnes de terre



Le terrain d'honneur de la Colombière a des airs de chantier en zone minière. Mais pas d'inquiétude : à la mi-septembre ce sera à nouveau un beau stade engazonné. Photo Jérôme HUMBRECHT

végétale et de couches de drainage. Le nouveau drainage et le système d'arrosage installés, on va procéder à la pose d'un gazon de plaquage, histoire que les joueurs du SAS puissent jouer chez eux dès la deuxième quinzaine de septembre. Sur un terrain abaissé de

35 cm, condition sine qua non pour l'optimisation des aires d'athlétisme, notamment celles dédiées aux lancers.

Selon le planning prévu, l'exercice 2018 sera consacré au changement des mâts d'éclairage du stade et à la construction d'une tour de

chronométrage qui se trouvera là où est la buvette les jours de match et permettra l'accès aux tribunes aux personnes à mobilité réduite. En 2019, enfin, devraient être livrés la piste principale à 8 couloirs et des vestiaires rénovés.

S. KUHN

3 Le chantier de rénovation du stade de la Colombière devrait se faire sur trois exercices. Sauf accélération en cas de bonnes nouvelles financières.

ÉPINAL Quartiers

Le CIQ s'implique au Saut-le-Cerf

La saison écoulée aura été riche pour le comité d'intérêt de quartier (CIQ) du Saut-le-Cerf, ainsi que l'a rappelé son président Aurélien Thouvenin lors de l'assemblée générale tenue à Léo-Lagrange. « Nos manifestations qui s'adressent aux adhérents ou au public, ont le plus souvent pour but de créer du lien social entre les habitants », Au nombre de celles-ci, le goûter créatif partagé entre les enfants de la maternelle Louis-Pergaud et les résidents du foyer APF fut une fois

encore un moment agréable, de même que le vide-greniers, 8^e du nom, dont le succès ne cesse de s'amplifier.

« Avec 120 exposants, nous atteignons la limite en termes d'occupation. Pour la prochaine édition, le 9 juillet, toujours située rue du Vallon et rue Prévert, nous sollicitons d'ailleurs toutes les bonnes volontés pour organiser au mieux cette journée. » Autres projets à venir, la préparation d'un char pour la Saint-Nicolas, comme le CIQ le fait tous

les 2 ans, et la traditionnelle marche Santé-environnement qui se déroulera le 17 septembre lors de la semaine de la mobilité. La réunion fut aussi l'occasion d'informer les riverains sur plusieurs événements les concernant. On a ainsi fait appel à eux pour proposer des hébergements lors de la semaine fédérale du cyclotourisme prévue du 5 au 12 août 2018, et pour participer à une expérimentation cet automne sur la collecte et le recyclage des biodéchets.



Le président Aurélien Thouvenin a fait appel aux bonnes volontés.

EN BREF

Concours de pique-nique anti-gaspi

Le SMD Vosges organise un picnic party le 8 juillet de 10 h à 18 h dans le parc du château. A cette occasion, les Vosgiens sont invités à participer au grand concours de pique-nique anti-gaspi. Ceux qui auront composé le pique-nique produisant le moins de déchets gagneront un cours de cuisine à domicile avec un chef. Le principe est de préparer un pique-nique avec le moins de consommation jetable et le moins de gaspillage alimentaire possible. Inscription sur : <http://smdvosges.com>

823103400

LE VRAI CONSEIL

SOLDES

DU 28 JUI
AU 8 AOÛT
2017

JUSQU'À
-50%

RÉGLEZ VOS ACHATS EN 5 X SANS FRAIS

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ.
VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER

Exemple (hors assurances facultatives) : Pour un crédit lié à une vente d'un montant total de 500 €, sans apport (s'il y a un apport l'indiquer), remboursable en 5 mensualités de 100 € hors assurances facultatives. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 0 % hors assurances facultatives. Taux débiteur fixe de 0 %. Perceptions forfaitaires : 0 €. Coût total du crédit : 0 €. Montant total dû par l'emprunteur : 500 €. Première échéance à 30 jours. Durée effective du crédit de 5 mois. Vous disposez d'un droit de rétractation. Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAE) – hors garantie perte d'emploi : 3,65 % soit un coût mensuel de l'assurance de 0,90 € en sus de la mensualité indiquée plus haut et inclus dans l'échéance de remboursement. Le coût total de l'assurance sur toute la durée du prêt s'élève à 4,50 €. Contrat d'assurance facultative n° 5013 (Décès, Perte Totale et Inversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale de travail, Perte d'Emploi) souscrit par FINANCO auprès des sociétés SURAVENIR et SURAVENIR ASSURANCES, entreprises régies par le Code des assurances. Offre valable du 28/06/2017 au 08/08/2017 et réservée à des crédits d'un montant minimum de 150 € et maximum de 36000 € et dont la durée de remboursement est de 5 mois. Le TAEG fixe (hors assurances facultatives) est de 0 %. Sous réserve d'acceptation par FINANCO – SA au capital de 58000000 € - RCS de BREEST B 338138795 - Siège social : 335, Rue Antoine de Saint-Exupéry, 29490 GUIPavas. Société de courtage d'assurances, immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07019193 (vérifiable sur www.orias.fr).

GARANTIE | LIVRAISON